

SNES-FSU et SUD-éducation

Les sections locales du SNES-FSU et de SUD-éducation

Blanc-Mesnil, le 21 février 2017.

du lycée W. A. Mozart,

10 avenue Charles de Gaulle,

Le Blanc-Mesnil

à M. Brouzes, proviseur du

lycée W. A. Mozart

Objet : préavis de grève.

Monsieur le proviseur,

un préavis de grève est déposé par la présente pour **la journée du lundi 6 mars 2017**. Les professeurs de l'établissement refusent la structure prévue pour la rentrée 2017-2018 et **se mobiliseront, d'une part, au lycée, pour manifester et faire entendre leurs revendications dans l'intérêt des élèves, et d'autre part, pour accompagner la délégation qui sera reçue au rectorat de Créteil le lundi 6 mars 2017 lors de l'audience accordée.**

La structure prévue (près de 1070 élèves) excède largement en effet les capacités matérielles et humaines de l'établissement :

- manque de salles de classe et de laboratoire (qui conduirait à la réquisition déraisonnable de tous les espaces dévolus à la vie des élèves (foyer des lycéens), aux réunions et aux projets pédagogiques (Nouvel Élan, la salle polyvalente (salle Aurambout) qui sert de réception pour les intervenants extérieurs et les conseils d'administration (sachant que le lycée n'a pas d'amphithéâtre), des bouts du CDI, un bout de la salle des professeurs reconvertie en salle de réunion...).
- couloirs déjà surchargés (avec un effectif déjà légèrement inférieur à 1000 élèves cette année),
- risques et périls considérables que l'on fait peser sur les élèves et sur les personnels (hygiène et sécurité).

Il n'est pas acceptable d'accueillir un tel nombre d'élèves dans des conditions déjà fortement dégradées pour l'année scolaire en cours alors que pour une augmentation des effectifs déjà supportée (deux divisions de Seconde), aucun moyen n'a été prévu pour encadrer ces élèves, non seulement en matière de vie scolaire mais encore en matière de DHG.

Dans le contexte très inquiétant de l'application de la réforme de l'orientation en fin de Troisième et en fin de Seconde, le constat partagé d'une proportion d'élèves encore plus fragiles est déjà fait pour l'effectif en augmentation que l'établissement accueille déjà cette année, au regard :

- des chiffres de l'absentéisme et du nombre d'incidents enregistrés, il y a déjà nécessité de créer un troisième poste de CPE et d'abonder aussi en conséquence le nombre de postes d'AED ;
- du nombre d'élèves par classe, il y a toujours nécessité de maintenir les classes de Seconde à 30 élèves et les classes de Première et Terminale STMG à 24 élèves ;

- de la dotation horaire globale, il y a nécessité de maintenir les dédoublements existants tels qu'ils ont été pensés et pratiqués par l'équipe pédagogique, parce qu'ils contribuent à la réussite des élèves comme le montrent les résultats au baccalauréat salués par l'institution, les familles et la presse depuis quelques années ;
- de la dotation horaire globale, il y a nécessité de ré-abonder en heures l'AP PP qui ne peut absolument pas, de l'aveu de tous, s'effectuer de manière satisfaisante en classe entière (nombre de professeurs refuseront de se voir confier cette mission ou d'être reconduits dans ces fonctions l'année prochaine : qui a imaginé sérieusement que des entretiens individuels, indispensables à la maturation – de plus en plus difficile pour les plus fragiles – du projet d'orientation de chaque élève, pouvaient être menés par le professeur qui doit en même temps encadrer toute la classe ? Les professeurs documentalistes ne peuvent en aucun cas jouer le rôle de variable d'ajustement, ou qu'au prix de l'indisponibilité ponctuelle du CDI, étant donné le nombre de classes impliquées dans un processus d'orientation, ce qui nuit au bon fonctionnement de l'établissement et provoque le mécontentement légitime des élèves qui souhaitent accéder au CDI) ;
- de la dotation horaire globale, il y a toujours nécessité de financer réellement l'offre de formation du lycée : langues vivantes et anciennes pour tenir réellement compte du parcours de chaque élève depuis le collège (le cas de l'italien notamment), enseignements d'exploration (dont l'offre est amenée à s'élargir en proportion du nombre d'élèves à accueillir en Seconde), des options facultatives (qui doivent continuer à contribuer à rendre le lycée attractif) ainsi que des projets pédagogiques qui doivent pouvoir puiser dans la cartographie (DST le samedi matin pour les classes d'examen, Sciences Po., Dauphine, etc.).

A cela s'ajoute les difficultés non résolues à ce jour que rencontrent les personnels de l'établissement :

- la suppression cette année de deux CUI, non remplacés à ce jour, rend la charge de travail insupportable aux agents de maintenance et d'entretien qui doivent assumer les 40 heures de travail qui étaient assurées par ces deux contrats ; comment, dans ces conditions, accueillir davantage d'élève l'année prochaine ?
- l'isolation et le chauffage de l'établissement, en cours d'amélioration ; mais les travaux seront-ils suffisants et réalisés à temps, étant donné les différents agendas, échéances et calendriers en tout genre qui rythment la lente réaction de la région, pour remédier définitivement au problème ? Les élèves ont encore fait cette année la démonstration éclatante qu'ils étaient capables de se mobiliser massivement, et plusieurs fois, pour leur revendication légitime de recevoir un enseignement dans un bâtiment chauffé et isolé. La structure prévue pour l'année prochaine prévoit-elle également de grossir leurs rangs et d'exacerber leur juste colère si les promesses qui leur ont été faites n'ont pas été tenues à temps ?
- la part croissante des HSA que les professeurs doivent assumer : en moyenne 2,7 HSA par professeur dans la structure inacceptable actuellement prévue, et ce, sans tenir compte de la pondération ; nombre de professeurs refuseront d'assumer du travail supplémentaire au-delà de l'heure qui peut réglementairement leur être imposée.

Les professeurs, dans les conditions déjà dégradées de cette année, refusent d'imaginer la structure encore plus importante qui est prévue pour l'année prochaine et dénoncent les

SNES-FSU et SUD-éducation

périls considérables qu'elle fait courir à tous, notamment en matière d'encadrement (vie scolaire), d'hygiène (entretien, sanitaires), de sécurité (sur-occupation des couloirs et des salles de classe, saturation des accès) et de pédagogie (réquisition des espaces dévolus aux élèves, aux réunions et aux projets pédagogiques, au bon fonctionnement de l'établissement, insuffisance de la DHG), conduisant à faire du lycée Mozart un lycée sans projet d'avenir pour nos élèves, le réduisant à un ensemble sur-occupé de salles de classe.

Le présent préavis de grève est communiqué à la presse.

Veillez croire, monsieur le proviseur, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour la section locale du SNES-FSU,
Steve MAI VAN BARTOLEN

Pour la section locale de SUD-éducation,
Jérôme DEBRUNE